COMMUNE DE GRANDSON

« AU BORNÉ NAU »

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

Dossier technique n°	1806
Version du (examen préalable)	23.01.2014
Version du (examen complémentaire)	30.06.2014
Version du (enquête publique - Département)	05.08.2014
PLAREL	Lausanne

Approuvé par la Municipalité
le 11.08.14
Syndic F. Payot — Secrétaire F. Cuagnier

Soumis à l'enquête publique
du 23.08.2014 au 21.09.2014
Au nom de la Municipalité
Syndic F. Payot — Secrétaire F. Cuagnier

Adopté par le Conseil communal
le 09.10.2014
Présidente N. Pisquet Perret — Secrétaire Cattin Rich

Approuvé préalablement par le Département compétent du Canton de Vaud
Lausanne, le 25 NOV. 2014
La Cheffe du Département p.o.

CERTIFIE CONFORME
Service du développement territorial

Mis en vigueur le 25 NOV. 2014

LEGENDE

GENERALITES

- périmètre du plan partiel d'affectation - PPA
- bâtiment existant
- coordonnées géographiques moyennes 539'700 / 185'100

AFFECTATION

- zone d'installations (para-) publiques
  - aire à vocation paysagère
  - aire de mouvement
  - aire de dégagement
  - périmètre des constructions principales - *n° d'identification*

MESURES DE CONSTRUCTION

- limite des constructions radiée
- limite des constructions nouvelle
- limite des constructions maintenue

MESURE DE PROTECTION

- zone archéologique / numéro

PROPRIETAIRES

Parcelle n°	Propriétaires	Surfaces
793	Grandson la Commune	3'954 m2
du 1387	Grandson la Commune	environ 29'843 m2
1727	Grandson la Commune	7'472 m2
	TOTAL	**environ 41'269 m2**

SITUATION

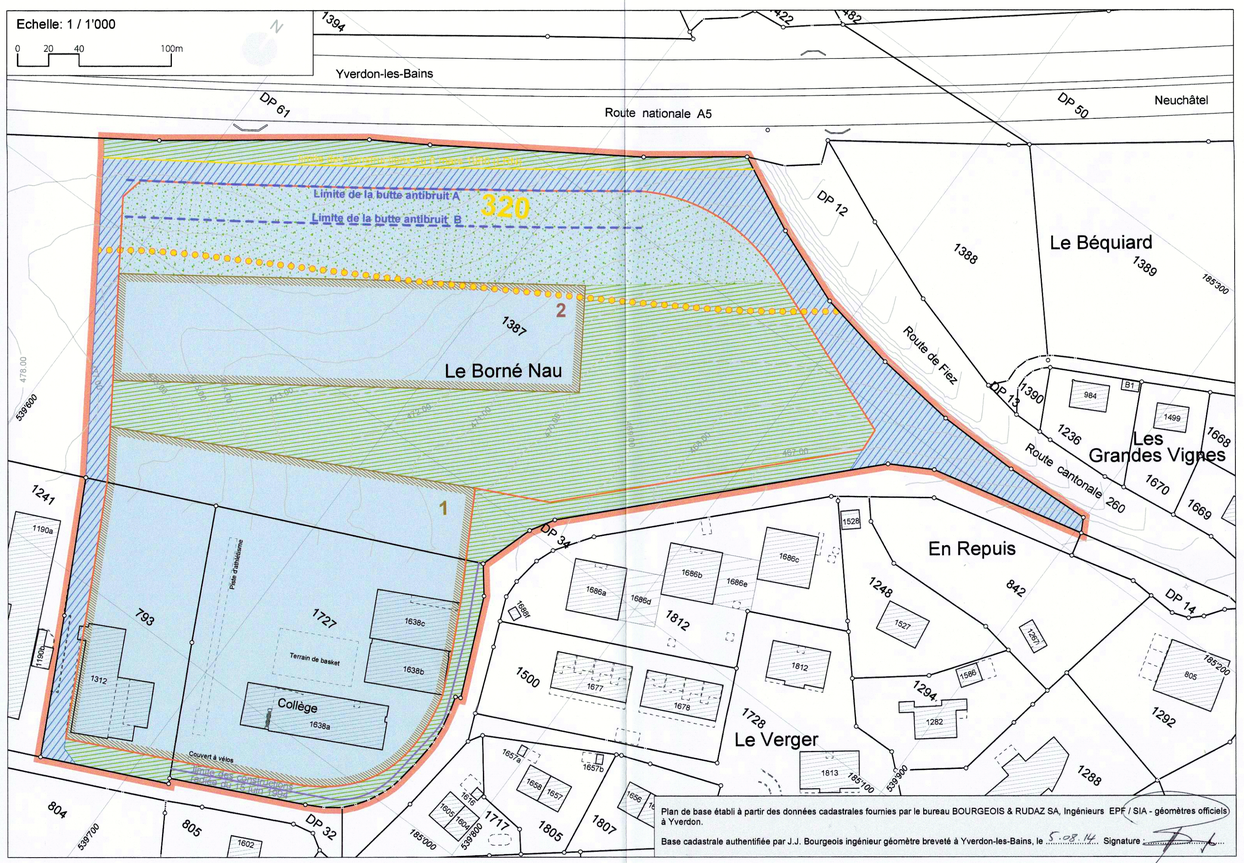

Plan de base établi à partir des données cadastrales fournies par le bureau BOURGEOIS & RUDAZ SA, Ingénieurs EPF / SIA - géomètres officiels à Yverdon.

Base cadastrale authentifiée par J.J. Bourgeois ingénieur géomètre breveté à Yverdon-les-Bains, le 5.08.14. Signature